

SICAV MARIGNAN

Société d'Investissement à Capital Variable
50 boulevard Haussmann – 75009 Paris
389 953 316 RCS Paris

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION INTERMEDIAIRE DU 10 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre,

Le dix avril, à quinze heures,

Le Conseil d'Administration de la SICAV MARIGNAN s'est réuni au 50 boulevard Haussmann – 75009 Paris sur convocation de son Président.

Sont présents ainsi qu'en atteste le registre de présence :

Monsieur Jean-Paul BAUDECROUX	Président du conseil
Monsieur Pierre PRADIE	Administrateur
Monsieur Paul BAUDECROUX	Administrateur
Mademoiselle Matilda BAUDECROUX	Administrateur
Monsieur Olivier LAZAR	Administrateur

Absent excusé :

Assiste également à la réunion :

Madame Virginie VIEIRA, Directrice des Opérations Asset Management qui assume les fonctions de Secrétaire du conseil.

Après avoir constaté que le quorum était atteint, le Président de séance déclare la séance ouverte et prie les membres du conseil de bien vouloir se reporter à l'ordre du jour suivant :

1- Vie Juridique

- Approbation du projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 Février 2024

2- Administration de la société

- Démission d'AMPLEGEST en sa qualité d'administrateur
- Nomination d'un nouvel administrateur

3- Préparation de l'assemblée générale ordinaire

- Convocation et ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire
- Projet de texte des résolutions

4- Questions diverses



1. VIE JURIDIQUE

- **Approbation du projet de procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 27 Février 2024**

Le projet de procès-verbal des délibérations du Conseil d'Administration du 27 Février 2024 est lu et approuvé.

2. ADMINISTRATION DE LA SOCIETE

- **Démission d'un administrateur**

Le Président informe le conseil de la décision de la société AMPLEGEST de démissionner de son mandat d'administrateur.

Le conseil prend acte de cette décision et remercie AMPLEGEST pour le travail accompli au sein de la SICAV.

- **Proposition de nomination d'un nouvel administrateur**

Le Président propose aux membres du conseil de nommer Monsieur Olivier LAZAR en tant qu'administrateur. Sous réserve de sa nomination par l'assemblée générale ordinaire, le mandat d'administrateur de Monsieur Olivier LAZAR, d'une durée de six exercices, viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2029.

3. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- **Convocation, ordre du jour et projet de texte de résolutions**

Sur proposition du Président, le Conseil décide de convoquer les actionnaires de la société en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 07 Mai 2024 à 15 heures au 50, Boulevard Haussmann - 75009 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Démission d'un administrateur ;
2. Nomination d'un administrateur ;
3. Délégation des pouvoirs pour les formalités

- **Projet de texte des résolutions**

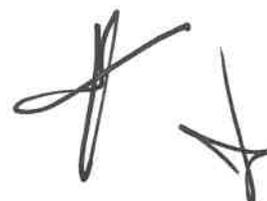
Les membres du Conseil d'administration, arrêtent, à l'unanimité des membres présents, les textes des résolutions qui seront présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de la société AMPLEGEST de ses fonctions d'Administrateur de la Sicav et lui donne quitus de sa gestion.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Olivier LAZAR en qualité d'Administrateur, pour une durée de six exercices qui viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le dernier jour de bourse de Paris du mois de décembre 2029.

Two handwritten signatures in black ink, one larger and more stylized than the other, located in the bottom right corner of the page.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au secrétaire de la présente assemblée à l'effet d'effectuer toutes les formalités prescrites par la loi relatives aux résolutions qui précèdent, et de certifier conforme tout document nécessaire à la réalisation des décisions prises ci-dessus.

Elle donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour faire tous dépôts et publications prescrits par la loi.

4. QUESTIONS DIVERSES

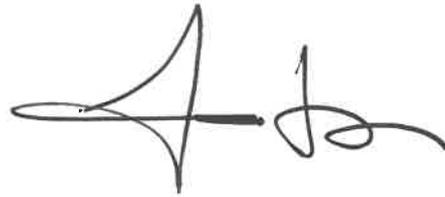
L'ordre du jour étant épuisé et aucun Administrateur ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été adressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Administrateur.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several sweeping, connected strokes that form a stylized, somewhat abstract shape.

Un administrateur

A handwritten signature in black ink, featuring a large, prominent initial 'A' followed by a smaller, more fluid signature.

